

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

**FAIT DIVERS**

### LE MÉDIATEUR EN DANGER P.4

**Le Directeur National de la cinématographie du Togo :**

**KOUTOM ESOHANAM DENIS rend un vibrant hommage à feu IDRISSA OUEDRAOGO cinéaste burkinabè P.6**

*Le dialogue inter-togolais sur la bonne voie :*

## Le président Faure Gnassingbé démontre sa bonne foi en accordant la grâce présidentielle à 45 manifestants

### Pourquoi la coalition des 14 réclame-t-elle l'arrêt du processus électoral ?



Le médiateur Nana Akufo-Addo félicitant les membres du Gouvernement...



...l'Opposition togolaise à l'ouverture.

Les Togolais attendent de voir comment P.3 l'opposition compte ramener la Constitution de 92

### Processus de création d'une monnaie unique dans l'espace CEDEAO :

## Faure Gnassingbé participe aux côtés de ses pairs africains à la réunion "Task force présidentielle" à Accra P.3



Photo de famille des participants

### Nouvelles mesures fiscales de la loi de finances 2018 :

## Le Commissaire des impôts édifie les notaires



Photo de famille des participants

P.6

### En prélude à la journée de la femme :



## Les "Amazones de la république" sensibilisent les femmes d'Agoè-Fidokpui sur la paix P.2

### Togo /Processus de réparation :

## Le HCRRUN dresse un bilan à mi-parcours et annonce la poursuite de la prise en charge des victimes des violences P.4

**En prélude à la journée de la femme :**

**Les " Amazones de la république " sensibilisent les femmes d'Agoè-Fidokpui sur la paix**

Le bureau du mouvement des femmes togolaises dénommé les " Amazones de la République " était jeudi dernier à Agoè Fidokpui en vue de sensibiliser les femmes de la localité sur leur responsabilité dans la société et la nécessité de valoriser les valeurs de paix et de tolérance. Cette délégation " des amazones de la république " était conduite par sa présidente Mme Rose Koudjome.

Cette sensibilisation qui s'inscrit dans la perspective des différentes activités prévues par le mouvement à l'occasion de la journée internationale de la Femme célébrée le 08 mars de



Mme Rose Koudjome (au milieu) lors de la sensibilisation...



Une vue partielle de l'assistance.

chaque année. La rencontre a permis d'entretenir les femmes sur l'importance de la paix et de sa préservation, la culture de la tolérance, de l'humilité, et l'adoption des comportements responsables.

" La femme, c'est le pilier de la famille, la femme, c'est l'éducatrice de base, le repère quand on parle de l'éducation ", a

expliqué la présidente des " Amazones de la République ", Mme Rose Koudjome pour justifier l'importance de cette sensibilisation.

A l'occasion la journée de la femme, outre le lancement de la campagne de sensibilisation de masse, le mouvement " Amazones de la République " a prévu à son programme plusieurs

activités pour marquer l'évènement notamment des matchs de football et des sketches éducatifs.

Mme Rose Koudjome n'a pas manqué de se prononcer sur le dialogue en cours en invitant tous les acteurs politiques tant du pouvoir que de l'opposition à privilégier l'intérêt du peuple togolais en vue d'une résolution rapide et

définitive de la crise.

Rappelons que l'objectif des " Amazones de la République " est la promotion des droits de la femme et l'autonomisation financière de cette dernière. Ce mouvement compte aujourd'hui plus de 32 500 adhérents et est implanté sur toute l'étendue du territoire national.

**Espoir**

**Le réseau " Diaspora Force de Développement du Togo " dote les jeunes de Vakpossito du matériel de travail**

" Diaspora Force de Développement du Togo ", un Réseau citoyen de soutien au Président Faure Gnassingbé a doté les jeunes artisans en fin de formation du Canton de Vakpossito à Agoé-Nyivé des kits de travail le 17 février dernier. Etaient présents à la cérémonie plusieurs cadres du parti Union pour la République (UNIR) dont la vice-présidente chargée de la préfecture d'Agoé-Nyivé, Ibrahima Meïmounatou et des chefs traditionnels.

Au total 250 jeunes de 8 catégories de métier ont bénéficié de ces kits dans le but de leur permettre d'ouvrir leur propre commerce et de s'auto-employer, selon les donateurs.

"Nous sommes réunis dans ce réseau pour appuyer le chef de l'Etat dans ses efforts de développement du Togo. Un développement qui est centré essentiellement sur la jeunesse et nous sommes contents d'apporter notre contribution pour appuyer la jeunesse en particulier, celle de la préfecture d'Agoényivé", a indiqué Denis Koudo Agbo, Coordonnateur du Réseau



Photo de famille donateurs et bénéficiaires

Diaspora Force et Développement du Togo.

Les kits sont composés essentiellement de machi-

nes à coudre, de séchoirs, de brouettes, de chaises, d'outils mécaniques, de menuiserie, de

coiffure et de maçonnerie. Notre objectif est que par ces dons, les bénéficiaires puissent à leur tour, prendre

un jeune togolais en charge, le façonner pour que lui aussi soit demain épanoui professionnellement dans la société", a-t-il ajouté.

L'initiative a été saluée par Mme Ibrahima Meïmounatou qui a appelé les bénéficiaires à en faire bon usage.

Le réseau compte poursuivre son action dans les 6 autres cantons de la préfecture d'Agoényivé.

Le réseau " Diaspora Force de Développement du Togo " est composé des Togolais de la Diaspora, notamment la France, les USA, la Belgique, l'Italie, le Maroc et l'Allemagne.

**Carole AGHEY**

**L'ANIAC-Togo en atelier de validation des rapports d'activités à Atakpamé**

Un atelier de validation et d'adoption des différents rapports d'activités et autres documents a été entamé le 19 février dernier à Atakpamé (150 km au nord de Lomé) à l'endroit des acteurs de différents ministères membres de l'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques au Togo (ANIAC-Togo).

Durant cinq (05) jours, il



Une vue partielle de l'assistance lors des travaux.

sera question de valider le rapport moral et financier, des outils de gestion, du règlement intérieur, du

plan d'action 2018-2019 de même que le manuel de procédures administratives financières et comp-

**A suivre page 5**

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récepissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**  
**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

**Carole AGHEY**  
**A. KAPO**  
**B. Talom.**  
**Jean-Pierre B.**  
**Espoir D.**  
**Pierre AGBANDA**

**Imprimerie SDR**  
**Tirage : 2000 ex.**

# Le dialogue inter-togolais sur la bonne voie : Le président Faure Gnassingbé démontre sa bonne foi en accordant la grâce présidentielle à 45 manifestants **Pourquoi la coalition des 14 réclame-t-elle l'arrêt du processus électoral ?** **Les Togolais attendent de voir comment l'opposition compte ramener la Constitution de 92**

Le dialogue tant attendu par les Togolais a enfin démarré ses travaux le lundi 19 février dernier comme annoncé. Le président ghanéen Nana Akufo-Addo a procédé personnellement à l'ouverture des travaux et dirigé les premiers débats entre les deux parties, en l'occurrence la coalition des 14 partis de l'opposition et le parti au pouvoir. Si en début des travaux les débats ont failli achopper autour des huit (8) préalables que brandissait l'opposition, le médiateur ghanéen a réussi à calmer les ardeurs et prendre langue avec le président de la République Faure Gnassingbé sur les revendications de la Coalition. Faisant preuve de sa bonne foi pour la réussite du dialogue, le président togolais a gracié 45 personnes arrêtées lors des manifestations violentes de l'opposition depuis le 19 août 2017. Déjà, certains prisonniers ont recouvré leur liberté preuve de l'engagement du gouvernement à respecter sa parole.

En outre, pour permettre au dialogue de prendre de l'envol, le gouvernement a également accéléré le jugement des personnes arrêtées dans les affaires des incendies des marchés de Lomé et de Kara. Elles ont été jugées hier et ont obtenu la liberté provisoire.

En retour l'opposition est sommée d'arrêter les manifestations de rue afin de créer un climat de sérénité pendant la période du dialogue. La voie est donc balisée pour un débat de fond qui a d'ailleurs commencé.

Selon le porte-parole de la médiation ghanéenne, M. Oséi Daniel, les deux parties ont échangé sur la question relative à la constitution de 92 dont l'opposition revendique à cor et à cri le retour. Un débat préliminaire a eu lieu sur la question. Et selon notre confrère Firmin Teko-Agbo, le médiateur a posé la question aux deux parties tout en faisant comprendre aux protagonistes que " cela n'a jamais été possible dans aucun pays du monde ".



Une vue partielle de l'assistance au premier jour des travaux

Le professeur Wolou, doyen de la Faculté de droit à l'Université de Lomé et membre de la coalition, prend la parole mais se trouve incapable d'indiquer le mécanisme pour ramener cette Constitution.

Il va sans dire que la séance de vendredi portera sur cette question qui constitue le nœud de la crise. Le président ghanéen aura des difficultés à expliquer à l'opposition togolaise l'impossible retour à une Constitution

vieille de 26 ans. Le monde évolue et le Togo ne saurait rester en marge. Le monde entier est actuellement dans la dynamique des réformes et le Togo ne peut pas prendre le risque de reculer de 26 ans en arrière juste pour faire plaisir à l'opposition.

A titre d'exemple, pour être éligible selon la Constitution de 92, il faut avoir 45 ans révolus alors que le président français, Emmanuel Macron, a été élu à 39 ans. La Constitution de 92 n'est plus

en adéquation avec l'évolution du monde et le Togo ne peut jamais prendre le risque de ramener cette Constitution dépassée pour satisfaire aux errements d'une opposition qui semble être en déphasage avec l'évolution du monde. Le dialogue devrait plutôt privilégier la nouvelle Constitution rédigée par le Comité de réflexion sur les réformes mis en place après l'atelier du HCRUNN et qui se trouve actuellement dans les tiroirs du gouvernement.

Cette nouvelle Constitution peut servir de base aux discussions et l'opposition pourra apporter sa contribution pour l'améliorer. Ce qui est évident, c'est que la Constitution de 92 ne sera jamais de retour et l'on verra l'explication que la Coalition donnera à ses militants à qui elle a fait croire que le retour à cette vieille Constitution aura pour conséquence le départ de Faure Gnassingbé. Or dans le règlement intérieur

A suivre page 7

## Processus de création d'une monnaie unique dans l'espace CEDEAO : Faure Gnassingbé participe aux côtés de ses pairs africains à la réunion "Task force présidentielle" à Accra

*Dans le cadre de l'opérationnalisation de la vision des chefs d'Etat de la sous-région pour une CEDEAO des peuples et celle d'un espace économique unique, une réunion de haut niveau s'est ouverte hier mercredi à Accra, au Ghana, et à laquelle participe le Président Faure Gnassingbé, président en exercice de la CEDEAO.*

A cette réunion, 5ème du genre de la "Task Force présidentielle" sur le programme de la monnaie unique de l'organisation communautaire, le chef de l'Etat togolais avec ses homologues du Ghana, du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et du Niger, vont adopter une nouvelle feuille de route pour l'accélération du processus de création de la monnaie unique d'ici 2020.

A l'ouverture des travaux, les présidents Nana Akufo-Addo du Ghana, Muhammadu



La table d'honneur à l'ouverture des travaux hier.

Buhari du Nigeria, Alassane Dramane Ouattara de la Côte d'Ivoire et Mahamadou Issoufou du Niger qui prennent part à cette mini-conférence, vont d'abord acter les conclusions des travaux préparatoires des 17, 18 et 19 janvier 2018, consacrés à l'élaboration du document à leur soumettre ce jour et qui, à terme, s'inscrit dans la perspective de doter la CEDEAO d'une monnaie unique à l'horizon 2020. Ensuite, il sera question pour les dirigeants africains de définir de nouvelles tâches conformément à la feuille de route révisée qui

sera adoptée.

Cette rencontre fait suite à celle de Niamey tenue le 24 octobre 2017 au Niger, qui a demandé au Comité ministériel chargé du suivi d'accélérer le processus de création d'une monnaie unique.

### Création en 2018 d'une institution monétaire

C'est un véritable coup d'accélérateur donné à la concrétisation de la CEDEAO des peuples avec la stratégie appropriée qui vise l'implication active des Chefs d'Etat de la CEDEAO.

A l'ouverture des travaux de cette mini-conférence, le prési-

dent nigérien, Mahamadou Issifou, a fait le point du chemin parcouru avant d'annoncer la création en 2018 d'une institution monétaire de la CEDEAO pour " fédérer et rationaliser les multiples institutions existantes ", la réduction des critères de convergence de onze (11) points à six (06) et plusieurs autres décisions de principe prises par la Conférence des Chefs d'Etat visant l'accélération de la création d'une monnaie unique en vue d'une CEDEAO des peuples.

Lancée en 1987 par les dirigeants ouest-africains, la " Task force présidentielle " est une initiative qui est à sa cinquième réunion et vient en appui au Programme de coopération monétaire de la CEDEAO. Elle a pour mission principale, de baliser la voie à la création d'une zone monétaire unique pour l'espace communautaire.

JPB

**Togo /Processus de réparation :**

**Le HCRRUN dresse un bilan à mi-parcours et annonce la poursuite de la prise en charge des victimes des violences**

Vendredi dernier, le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a, au cours d'un point de presse à son nouveau siège, dressé un bilan de ses activités à mi-parcours, tout en annonçant la poursuite de la prise en charge psycho-médicale et l'indemnisation des victimes vulnérables entamée depuis décembre dernier. Dans la foulée, l'Etat togolais vient d'allouer une enveloppe de cinq milliards de nos francs au HCRRUN, au titre de l'exercice 2018, pour la poursuite de la phase de réparation.



La table d'honneur lors de la rencontre avec la presse

67 victimes politiques de 2005 sur les 137 identifiées à partir de la base de données de la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) ont été prises en charge ; 88 victimes dont 67 pour

les régions des Savanes, de la Kara, des Plateaux, Maritime et Centrale et 21 pour la région Lomé-Commune, ont reçu une consultation psycho-médicale et le HCRRUN a dépensé 154.980.000 FCFA : tel est le bilan de cette première phase du processus de réparation dressé vendredi dernier par le HCRRUN.

" Le HCRRUN s'était donné pour objectif d'épuiser au cours de cette première phase les 137 victimes de 2005 telles que recensées par la CVJR. Mais à l'issue de cette phase expérimentale de décembre,

seules 67 victimes ont pu être prises en charge. Les raisons de ce nombre étant simplement l'état de vulnérabilité très prononcée de certaines victimes ; un état de vulnérabilité constitué de pathologies importantes et nécessitant une attention particulière et soutenue à accorder aux victimes ", a expliqué la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana Daboya.

En rappel, huit spécialités médicales ont été retenues pour la prise en charge médico-psychologique des victimes recensées. Parmi elles figurent

la psychologie, la chirurgie générale, l'ophtalmologie, la neurologie, la stomatologie, entre autres.

Pour la poursuite sereine de cette phase des réparations, l'Etat vient d'allouer une enveloppe de cinq (05) milliards de nos francs. Cette contribution ajoutée aux deux (02) milliards de FCFA déjà obtenus, devrait permettre à cette institution de faire davantage face au programme des réparations qui se déroule conformément aux

recommandations de la CVJR.

Rappelons que les réparations comportent un volet "prise en charge médico-psychologique" et un volet indemnisation financière. La seconde phase de ce programme se poursuit jusqu'au 02 mars 2018 et devra couvrir 49 autres victimes. C'est l'ONG AIMES-Afrique qui a été retenue pour le suivi psycho-médical des victimes.

JPB

**FAIT DIVERS**

**LE MEDIATEUR EN DANGER**

*Au départ, il était le médiateur entre l'homme et sa femme. Mais avec le temps, il a appris à manger le fruit défendu jusqu'à vouloir en abuser. Contre toute attente, il a eu pour son compte. Ses jours sont comptés.*

Il s'appelle Djofolo. Il est maître mécanicien, divorcé et père de trois enfants. Depuis le 15 février 2018, les médecins de l'hôpital régional de la ville de Dapaong où il est admis en urgence, font de leur mieux pour le sauver. Mais aux dernières nouvelles, le malade n'aurait plus beaucoup de chance de s'en sortir. Son " zizi " prend toujours du volume et les douleurs sont plus intenses. Il crie et se lamente comme un bébé blessé. Il ne cesse d'exprimer son désir de confesser devant son ex ami.

En effet, Djofolo et Razak, étaient de très bons amis. Bien qu'ils soient de professions différentes, les deux ont fini par s'unir et sympathiser. Razak, un vieux peulh agriculteur, avait amené sa moto en panne chez le sieur Djofolo qui l'avait bien réparée. L'amitié qui était ainsi née s'est agrandie au fil du temps et les deux amis se fréquentaient mutuellement.

Djofolo aurait alors, à plusieurs reprises, tenté de réconcilier son ami avec sa troisième épouse, Judith, qui menaçait de divorcer, estimant que Razak était plus vieux qu'elle. L'amour de Judith avait commencé à basculer en faveur de Djofolo. Malgré les conseils des amis et des parents, Djofolo n'a pas cru bon s'abstenir. Il a continué son aventure amoureuse avec Judith jusqu'au 15 février 2018.

En effet, ce jour-là, alors que Judith était censée être au marché, elle avait dévié de sa trajectoire pour se retrouver dans la chambre de Djofolo. Elle ne savait pas qu'elle était piégée. Une fois qu'elle s'est laissée pénétrée, elle a senti une sensation particulière et inédite.

Ayant certainement senti le danger venir, elle réussit à s'extirper subtilement de l'emprise de son amant. Mais c'était trop tard. Le processus du piège s'était déjà enclenché, conduisant à un phénomène bizarre, notamment le gonflement du pénis de Djofolo. Conduit à l'hôpital, le malheureux a vu sa situation plutôt s'aggraver.

Selon le prêtre traditionnel consulté pour la cause, la seule personne qui peut sauver le malade ne peut être que Razak. Des démarches ont été aussitôt entreprises à cet effet. Il ne reste qu'à prier et espérer qu'elles aboutissent.

B.TALOM

**Dialogue inter-togolais sur la bonne voie :**

**Le président Faure Gnassingbé démontre sa bonne foi en accordant la grâce présidentielle à 45 manifestants Pourquoi la coalition des 14 réclame-t-elle l'arrêt du processus électoral ?**

**Les Togolais attendent de voir comment l'opposition compte ramener la Constitution de 92**

Suite de la page 3

du dialogue approuvé par les deux parties, la Coalition des 14 et la partie présidentielle, l'objectif du dialogue, c'est d'arriver à un accord global dans le respect de l'ordre constitutionnel et les institutions de la République. Ce qui apparaît clairement que le départ ou non du président de la République ne sera pas à l'ordre du jour selon ce règlement intérieur.

**Pourquoi suspendre le processus électoral ?**

Dans son compte rendu de la séance de lundi, le porte-parole de la médiation, Daniel Oséi a indiqué que la Coalition de l'opposition a demandé de suspendre les processus électoraux jusqu'à la fin du dialogue.

La partie présidentielle a répondu qu'elle donnera une suite lors de la séance de demain. Mais les Togolais comprennent mal cette



Photo de famille à l'ouverture du dialogue inter-togolais

demande de l'opposition qui ferait plutôt œuvre utile en envoyant ses représentants à la Commission Electorale Nationale Indépendante qui est actuellement à pied d'œuvre pour les échéances électorales prévues pour se tenir au cours de cette année. Le dialogue ne saurait en aucun cas boquer les activités de la République.

Tout porte à croire que le gouvernement a joué sa partition en respectant ses engagements pris au premier jour du dialogue avec la grâce

présidentielle accordée à 45 militants de l'opposition accusés de destruction de biens publics et privés sans oublier les 7 prévenus accusés d'être impliqués dans l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé. Il revient à l'opposition et ses alliés de respecter leur engagement en suspendant toutes manifestations durant cette période. La journée de demain s'annonce très rude mais le médiateur ghanéen saura ramener l'opposition à la raison.

Aliziou Dominique

## Nouvelles mesures fiscales de la loi de finances 2018 :

## Le Commissaire des impôts édifie les notaires

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a initié en fin de semaine dernière une rencontre d'échange avec la Chambre Nationale des Notaires du TOGO (CNNT) sur les nouvelles mesures adoptées en matière fiscale dans la loi de finances gestion 2018. La rencontre a été co-présidée par le commissaire des Impôts de l'OTR, M. Adayi Eso-Wavana, et le président de la chambre des Notaire, Me Daniel Dosseh.

Cette rencontre initiée par l'OTR à l'endroit Notaires avait pour but d'informer ces derniers des nouvelles mesures prévues par la loi de finances en vue d'améliorer le climat des affaires et de favoriser l'essor du secteur privé en promouvant les micro-entreprises et par ricochet en créant l'emploi afin de redy-



Photo de famille des participants

namiser l'économie nationale.

Cette rencontre a été marquée par deux principales communications. L'une portant sur les modifications intervenues dans la loi de finances a été animée par le directeur de la législation fiscale et du contentieux de l'OTR, M. Chango Assam, et l'autre ayant trait à l'immatriculation des entreprises a été l'œuvre de M. Negbane Djia, chef division

de l'immatriculation de l'OTR.

Dans sa communication, M. Chango Assam a relevé la motivation du gouvernement à adopter de nouvelles mesures dans la loi de finances gestion 2018. Ces mesures concernent entre autres la suppression pure et simple des charges fiscales qui grèvent la création des entreprises, l'exonération totale et une diminution totale des droits d'enregistrement et du droit de

timbres, la promotion des micro-entreprises.

Pour sa part, M. Negbane Djia a fait remarquer d'abord que l'immatriculation vise à assurer le respect des dispositions fiscales légales et la sécurité de celui qui se fait immatriculer. Il a ensuite décrit le processus d'immatriculation et rappelé aux notaires le rôle qui est le leur dans le processus d'immatriculation d'une entreprise.

Le président de la

Chambre Nationale des Notaires du Togo, Me Daniel Dosseh, a salué l'initiative de l'OTR. Il a émis les vœux que de telles rencontres soient souvent organisées entre l'OTR et les Notaires en vue d'échanger davantage sur les difficultés que ces derniers rencontrent dans les différents départements de l'OTR dans le cadre de l'exercice de leur métier. Quant au commissaire des Impôts, il a invité les notaires à une bonne application et observation des nouvelles mesures intervenues dans la loi de finances et à œuvrer pour renforcer davantage le partenariat entre la CNNT et l'OTR.

Rappelons que la loi de finances 2018 a également opéré des modifications en ce qui concerne les régimes d'imposition et l'assujettissement à la TVA.

Espoir

## Togo : Le gouvernement appuie les producteurs du soja biologique de la région des Plateaux

L'entreprise Jonction de croissance agricole au Togo (JCAT) œuvrant dans la promotion du soja biologique et sa chaîne de valeur a reçu la semaine dernière, un soutien de taille du gouvernement à travers le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans le Secteur Porteur (PAEIJ-SP).

Dans la région des plateaux, nombreux sont les acteurs qui interviennent dans la filière soja, un des secteurs porteurs pour le développement de l'agriculture et de l'économie de notre pays.

L'appui apporté à la JCAT vise à l'intégrer efficacement et durablement dans le mécanisme du PAEIJ-SP, un projet du gouvernement togolais. Un atelier sur la cartographie des acteurs a été organisé en ce sens à Atakpamé avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD), autour du thème : " l'entre-



Photo de famille des participants

preneariat des jeunes dans les secteurs porteurs, nous y croyons".

L'objectif majeur est d'a-

analyser la chaîne de valeurs Soja biologique promue par l'entreprise JCAT à travers la cartographie des acteurs

et celle des marchés. Il s'est agi non seulement d'identifier tous les acteurs de la chaîne de valeurs, mais aussi de dresser et d'analyser la carte des interactions entre les acteurs, de ressortir les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la chaîne de valeurs, et de formuler une vision commune en identifiant les pistes de solutions et celle d'actions pour la construction et le développement de la filière.

Piloté par le ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le PAEIJ-SP est basé sur l'approche chaîne de valeurs agricole et le développement de clusters agro-industriels. Il offre des opportunités d'emploi aux jeunes dans les maillons de différentes filières, notamment le maïs, le soja, le manioc, les petits ruminants et les volailles.

Carole AGHEY

## L'ANIAC-Togo en atelier de validation des rapports d'activités à Atakpamé

Suite de la page 2

tables de l'ANIAC-Togo.

Présidée par M. Bruno Pakoupati Boyodé, président de l'ANIAC-Togo, les participants échangeront sur les différents énoncés et apporteront des contributions pour la perfection des documents soumis à leur appréciation.

Selon M. Boyodé, les armes chimiques sont en effet tout produit chimique

qui, par son action chimique sur les processus biologiques, peut provoquer la mort, une incapacité temporaire ou des dommages permanents chez les êtres humains ou les animaux.

Créée le 04 novembre 2015 par décret N° 2015-082/PR, l'ANIAC-Togo est une structure nationale qui vise à promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité

internationale, en contribuant au désarmement et au développement économique.

Elle a pour but de lutter contre la prolifération des produits chimiques dans toutes leurs formes sur toute l'étendue du territoire togolais afin d'assurer une meilleure utilisation de ces produits pour le bien-être socio-économique des populations du Togo.

La mission de cette Autorité est d'assister le gouvernement dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale sur l'interdiction des armes chimiques et sur leur destruction, ainsi que des produits chimiques prohibés par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Carole AGHEY

**Climat des affaires au Togo :**

**Les journalistes formés pour donner la vraie information au public**

Depuis quelques années, le Togo s'est lancé sur la voie de l'émergence en opérant des réformes dans plusieurs domaines pour le bien des populations. Parmi ces réformes engagées figure l'amélioration du climat des affaires, afin de rendre le pays attractif aux investisseurs et surtout mettre à l'aise les usagers. Malheureusement les efforts du gouvernement dans ce sens ne sont pas perçus par la population et les journalistes ne maîtrisent pas non plus ces réformes. Que faire alors pour que le climat des affaires, une des priorités du gouvernement togolais et une des exigences du secteur privé, moteur de la croissance économique du pays, puisse être connu ?

La Cellule climat des affaires (CCA) semble trouver la bonne formule qui

consiste à former les journalistes.

Hier, la Cellule a lancé un atelier de formation de trois jours à l'endroit des spécialistes de l'information. Il s'agit de former et d'informer les acteurs des médias sur la problématique du climat des affaires : le concept, les différentes réformes réalisées par le gouvernement, et les défis. Une fois formés les journalistes pourront assurer une bonne communication des nouvelles dispositions en vue de permettre aussi bien aux institutions évaluatrices qu'aux populations d'avoir les bonnes informations sur les réformes mises en œuvre.

En effet, le gouvernement togolais, conscient de la place qu'occupe le secteur privé et, en vue d'apporter une réponse efficace à ses préoccupations, en ligne avec la vision du pays, le Président de la République a mis en place par décret n°2017-111/ PR, du 29 sep-



La table d'honneur

tembre 2017, la Cellule climat des affaires. Cette cellule a pour mission, outre la coordination des efforts interministériels pour assurer une synergie et une efficacité de l'action gouvernementale, de veiller à la mise en œuvre effective des réformes et, ensemble avec les acteurs des médias au niveau national et au niveau international, mettre en place un plan de diffusion et de sensibilisation sur les différentes réformes pour le bonheur des populations bénéficiaires.

Depuis novembre 2017, le gouvernement a rendu

effectives un certain nombre de réformes dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires au Togo. Ces réformes ont été confortées par la loi de finances 2018 qui a introduit de nouvelles mesures en faveur des promoteurs d'entreprises.

L'atelier est consacré aux indicateurs suivants : transfert de propriété, création d'entreprise, obtention de permis de construire, accès à l'électricité, exécution de contrat, commerce transfrontalier, paiement d'impôts et taxes et accès au crédit. Quatre vingt journalistes des

médias audio-visuels, de la presse écrite et en ligne ainsi que les acteurs des structures responsables des différentes réformes mises en œuvre, les personnes ressources et les membres de l'équipe de la CCA prennent part à cet atelier.

Le coordonateur du CCA, Mme Sandra Lawson, après avoir souligné l'importance de la CCA et ses implications, a insisté sur ce partenariat dynamique que sa structure veut nouer avec les médias. Dans ce partenariat, les journalistes sont appelés à partager les réformes engagées par le gouvernement.

De son côté, le président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), Aimé Ekpé, a salué cette initiative en indiquant que pour que le journaliste assure une bonne information, il doit aller lui-même à sa recherche.

Pierre A.

**Le Directeur National de la cinématographie du Togo :**

**KOUTOM ESSOHANAM DÉNIS rend un vibrant hommage à feu Idrissa OUEDRAOGO cinéaste burkinabè**

C'est par les réseaux sociaux que le monde entier a appris, le dimanche 18 février, le décès d'Idrissa OUEDRAOGO, le grand baobab du cinéma africain, terrassé par une maladie. Le cinéma africain est en deuil.

L'homme est connu pour son combat pour le cinéma africain et l'affirmation de l'identité africaine dans ses œuvres cinématographiques. Yaaba, Poko, Tilai et bien d'autres sont des films qui se tournent dans sa langue maternelle le Mooré à ses débuts, et dont le dernier lui avala Le Grand Prix du FESPACO 1991. Le monstre sacré du cinéma africain vient de tomber la caméra à la main; fin de tournage pour Idrissa OUEDRAOGO. L'homme qui n'est plus à présenter vient de quitter le monde des vivants à 64 ans à la suite d'une courte maladie dans une clinique de Ouagadougou Burkina Faso. Parmi ceux qui connaissent bien l'illustre disparu figure le directeur national de la cinématographie du Togo qui apporte ici un témoignage et lui rend un hommage mérité.

Personnellement j'ai connu l'homme par ses œuvres et son parcours

Idrissa Ouedraogo a eu un parcours riche à mon avis. Né le 21 janvier 1954 à Banfora, ville provinciale du Burkina Faso, le jeune Idrissa OUEDRAOGO a marqué d'un grand sceau le monde du cinéma avec son premier film de fin d'étude en 1981. C'est son film TILAI qui révèle l'homme en 1990 lorsque Idrissa OUEDRAOGO remporte contre toute attente le Grand Prix du Jury à Cannes.

L'année suivante au FESPACO de 1991 il remporte avec le même film le Grand Prix de l'ETLON DE YENENGA aujourd'hui ETALON D'OR DE YENENGA. Idrissa OUEDRAOGO a su adapter les réalités africaines au monde du cinéma. Il a tourné des films en langue Mooré, français et anglais en prenant tout le risque d'aller tourner en



Feu Idrissa Ouédraogo

Afrique du Sud. Ses œuvres et son charisme cinématographique ont conquis le monde du cinéma.

Durant mes premières participations au FESPACO il y a quelques éditions, c'était un immense honneur de voir ce monument vivant du cinéma africain qu'était Idrissa OUEDRAOGO.

**Idrissa OUEDRAOGO, un homme qui m'a inspiré dans mon combat pour le cinéma togolais.**

Déterminé à innover et à adapter le cinéma en le rendant plus proche des populations rurales, Idrissa OUEDRAOGO, en réalisant ses films POKO, YAABA, TILAI a modelé les acteurs et comédiens venant de nulle part. Il a fait d'eux de grands comédiens. C'est un homme qui avait l'art de faire former de grands acteurs et comédiens que nous connaissons aujourd'hui au Burkina Faso.

Le FESTIVAL DE FILM DOCUMENTAIRE DE BLITTA

que j'ai initié depuis quelques années au Togo se veut de valoriser les films et documentaires qui mettront en exergue les richesses des populations rurales qui n'ont pas la même chance que les autres. C'est un projet qui porte déjà ses fruits en voyant la participation des populations locales et l'engouement que le festival suscite au sein des jeunes cinéastes togolais.

**Un hommage à la hauteur de l'homme**

Le mardi, 20 février 2018, en voyant la foule qui s'est mobilisée au cimetière de Gounghin de la ville de Ouagadougou pour l'enterrement du désormais feu Idrissa OUEDRAOGO, j'ai pu me rendre compte avec certitude que l'homme a marqué son temps et a changé la vision des cinéastes africains.

Idrissa OUEDRAOGO était une source intarissable du

savoir et du savoir-faire pour la jeunesse africaine soucieuse de cultiver la perfection. Un des baobabs de la grande rencontre du cinéma africain qu'est le FESPACO vient de tomber en laissant des bourgeons qui doivent relever les défis et annoncer les perspectives qui d'ailleurs dans cet environnement mouvant demandent assez de créativité et d'adaptation. Idrissa OUEDRAOGO est tombé avec plus de quatre longs métrages en projet.

Je voudrais du fond du cœur témoigner au nom des cinéastes togolais, au nom de la Direction Nationale de la Cinématographie du Togo et à mon nom personnel les condoléances à la grande famille du cinéma africain et à la famille de Idrissa OUEDRAOGO. Idrissa OUEDRAOGO tu as combattu le bon combat. Puisse la terre lui être légère.

Idrissa OUEDRAOGO tes œuvres traverseront le temps et tu resteras vivant à travers elles.

**Réalisé par le Correspondant de Ouagadougou, Pierre KORBE**

## Ligue africaine des champions :

# L'As Togo Port se qualifie au tour suivant aux dépens de l'Ac Léopards

L'As Togo-Port de Lomé était face aux Léopards de Dolisie ce mercredi 21 février au stade municipal de Lomé pour le match retour comptant pour le premier tour préliminaire de la ligue africaine des champions. Au terme d'une rencontre très disputée, l'As Togo-Port de Lomé obtient son billet pour la phase suivante en dominant son adversaire 2 buts à 1 et 4-3 après la séance des tirs aux buts. Au Match aller au Congo, les Togolais avaient été battus 1-2.

Sans round d'observation les portuaires entament la partie et ouvrent le score sur une erreur de la défense de l'AC Léopards. But signé Sewonou Koidjo à la première minute de jeu. Après ce



Une phase du jeu du duel As Togo Port vs AV Léopards hier à Lomé.

but, les poulains du coach Ayivi Ekuevi se mettent en confiance et déroulent. Les joueurs Novon Efoé, Nayo Ayeba et autre Sewonou Koidjo très entreprenants donnent du fil à retordre à la défense adverse mais le manque de réalisme sera au rendez-vous.

Peu à peu, les congolais sortent de leur torpeur et reprennent le contrôle de la partie avec une occupation et une circulation rationnelle

de la balle. Evis Yao, Césaire Dorlich, Seda Ngouelou et Herman Lakolo du Congo se mettent en évidence mais la bonne défense des portuaires, mise à rude épreuve ne fléchit pas. Les poulains du coach Ayivi Ekuevi subissent le match et procèdent par des contre-attaques mais plus rien ne sera marqué jusqu'à la pause sur cet avantage d'1 à 0 de l'As Togo-Port.

Du retour des vestiaires,

les poulains du coach Donga Cyrille de l'AC Léopards de Dolisie reviennent requinqués et accélèrent dans tous les compartiments. Les portuaires se replient et subissent le match. Les entrées en jeu du côté des congolais Benny Boliko et Frédéric Kwedi apportent de la vivacité et de la profondeur dans le jeu des congolais. Sur une contre-attaque, l'attaquant de l'As Togo-Port Sewonou Koidjo bien servi par son partenaire manque le 2ème but à la 66ème minute. Les Congolais poussent et obtiennent gain de cause. Sur une action bien menée, Frédéric Kwedi égalise à la 72ème minute.

Après cette égalisation, les joueurs de l'As Togo-Port reprennent le contrôle de la partie et posent d'énormes difficultés à la défense des

congolais mais c'est sans compter avec la détermination de ces derniers. Kloukpo kokou, Gazozo kokou et autre Bode-Abdoul Sabourh multiplient des velléités offensives très impressionnantes. Sur un corner venu de la droite, le défenseur Issifou Bourahana monté aux avant-postes place une tête magistrale dans la lucarne du but gardé par Gildas Mouyabi du Congo pour le deuxième but des portuaires dans le temps additionnel. 2 buts à 1 score final.

Égalité parfaite sur l'ensemble des deux rencontres, c'est donc dans les séances fatidiques des tirs au but que les portuaires vont l'emporter. Ils réussissent 4 tirs contre 3 pour les congolais et se qualifient pour le tour suivant.

Source : togofoot.info



## Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 35831/B/CNSS-DG-DRI-RD-CS-S.Rec 8

# COMMUNIQUE

Le code de sécurité sociale dispose en son **article 17** que l'employeur est tenu de verser la totalité des cotisations dues dans les délais requis c'est-à-dire au plus tard le 15 du mois suivant celui auquel se rapportent ces cotisations. Au-delà de cette échéance, toutes les cotisations qui n'ont pas été acquittées sont passibles des majorations de retard jusqu'au jour de leur versement effectif.

Conformément à ces dispositions légales, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les partenaires sociaux qu'à compter du 1er janvier 2018, toutes les cotisations sociales échues non encore réglées sont frappées de majorations de retard. Ces majorations de retard sont générées et positionnées automatiquement sur les comptes des employeurs défaillants. Elles sont exigibles au même titre que les cotisations principales.

A cet effet, tous les employeurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour verser leurs cotisations dans les délais impartis afin d'éviter tout désagrément.

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer la pérennité du régime général de sécurité sociale géré par la CNSS.

Fait à Lomé, le 02 FEV 2018

Le Directeur Général



Boulevard Eyadéma 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie: (228) 22 51 99 26  
BIA-TOGO 00136280001 - 84  
BTCI 05904200167 - 58  
ECOBANK 7910231400053401  
BOA 01002 001103970002 39

CCP - LOME 6310002011001000  
BPEC 11354150018  
Diamond Bank 223004172015-68  
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000  
SIAB 01251104005071  
GRABANK Lomé 030301992001-E3  
CORIS BANK 01001 000241024101 96



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,  
**PAYEZ** facilement l'IRTR  
à partir de votre mobile



**\*145\*6\*5\*2#**



**Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin**

*(Exemple : TG \*\*\*\* BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition  
précisant le montant à payer**

*Confirmez le paiement*

**Saisissez votre code secret de compte TMoney  
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de  
l'opération.*

**FEDERER POUR BATIR**  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)



Togotelecom

## COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTEL E QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIE NT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE \* 145\*6\*3\*2\* 1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE \* 145\*6\*3\*2\* 2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT D OIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGL E SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE